

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alsace  
9, place Kléber  
67000 Strasbourg  
03 88 22 32 15  
[alsace@fondation-patrimoine.org](mailto:alsace@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### COMMUNE D'UEBERSTRASS

26 Grand'rue  
68580 Ueberstrass  
03 89 25 61 78  
[secretariat@ueberstrass.fr](mailto:secretariat@ueberstrass.fr)  
[www.ueberstrass.fr](http://www.ueberstrass.fr)

### ► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

# la chapelle Saint-Jean d'Ueberstrass

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune d'Ueberstrass - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Participez à la restauration d'une chapelle du 15<sup>e</sup> siècle

### ◆◆ LE PROJET

La chapelle Saint-Jean est dans le cœur des habitants d'Ueberstrass et des environs. La commune a réaménagé ses abords en 1998, rendant le lieu très agréable et fréquenté tant par les villageois que par les promeneurs. On y accède par des escaliers aménagés dans le flanc du Haulenberg pour rejoindre les sentiers de randonnée, profiter de la vue sur la vallée de la Largue, passer un moment de convivialité, de jeux ou de recueillement.

La commune souhaite réparer les plaies du temps et de la malveillance. Ce projet permettra de rénover les murs intérieurs, de restaurer les bancs et la porte en bois. Le chantier sera mené par des volontaires locaux et internationaux, sous la conduite d'une artisane confirmée, qui leur transmettra les savoir-faire traditionnels.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La chapelle originelle d'Ueberstrass a été construite au 15<sup>ème</sup> siècle dans un style gothique tardif par la Johannites de Friesen, à proximité de plusieurs sources. Elle a été agrandie en 1565 par un Commandeur de l'ordre de Malte. En 1705, elle est rénovée par l'Ordre de Malte de Soultz.

Désaffectée depuis la construction de la nouvelle église en 1930, la chapelle est fermée au public par suite des dégradations qu'elle a subi. La statue de la Vierge à l'Enfant qu'elle contenait se trouve maintenant dans la nouvelle église. L'autel de la chapelle a été mis à disposition en 2015 de la paroisse de Seppois-le-Bas qui a assuré sa restauration. Il occupe à présent la place du maître-autel de l'église paroissiale de Seppois-le-Bas.

### ◆◆ LA MOBILISATION

Ce chantier est une opportunité que l'équipe communale souhaite offrir au village afin de réaliser un travail dans le respect de l'ancien et dans le respect de l'autre. Pour le mener à bien, nous avons besoin de votre soutien.

### ◆◆ LES CONTREPARTIES

En plus de l'avantage fiscal, des contreparties vous seront offertes selon le montant de votre don : visite ou participation au chantier et invitation à l'inauguration.

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Montant des travaux  | 15 000 €  |
| Objectif de collecte | 5 000 €   |
| Début des travaux    | Août 2022 |

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la chapelle Saint-Jean d'Ueberstrass

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/78623](http://www.fondation-patrimoine.org/78623)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**la chapelle Saint-Jean d'Ueberstrass**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons  | 80 €  | 150 € | 250 € | 500 € |
|---|---|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu              | 28 €  | 51 €  | 85 €  | 170 € |
|   | Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.  |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 20 €  | 38 €  | 63 €  | 125 € |
|   | Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).                      |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés           | 32 €  | 60 €  | 100 € | 200 € |
|   | Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. |       |       |       |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Commune d'Ueberstrass

